

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MERCREDI 23 MARS 2022 à 09 H 30

A l'audience du Juge de l'Exécution, Ventes Immobilières, du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5 place André Mignot, 78000 VERSAILLES, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis à **HARDRICOURT (78)**
22 boulevard Michelet et 24 rue Denis Papin

Cadastré Section B n° 2384 pour une contenance de 16 ares 67 centiares.

LOT n°118 : Accessible depuis le numéro 24 du boulevard Michelet, dans le bâtiment A, au troisième étage, porte droite escalier, porte face dans le dégagement, **UN APPARTEMENT** comprenant : un séjour avec cuisine, trois chambres, une salle d'eau, une salle de bain, un w.-c., deux dégagements, ainsi que la jouissance privative d'un **balcon**.

Superficie (Loi Carrez) : **91,55 m²** - Et les 608/12.075^{èmes} des P.C.G. Et les 761/10.000^{èmes} des P.C. du bâtiment A.

LIBRE DE TOUTE OCCUPATION.

LOT n° 213 : Dans le bâtiment B, au sous-sol, **UN PARKING**, indissociable de la place numéro 214.
Et les 23/12.075^{èmes} des P.C.G. Et les 56/10.000^{èmes} des P.C. du bâtiment B.

LOT n° 214 : Dans le bâtiment B, au sous-sol, **UN PARKING**, indissociable de la place numéro 213.
Et les 16/12.075^{èmes} des P.C.G. Et les 39/10.000^{èmes} des P.C. du bâtiment B.

Cette vente a lieu à la **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE FRANCE**, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.157.868.380 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 382 900 942, dont le siège social est à PARIS (1^{er} arrondissement), 19 rue du Louvre, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat Maître Jeannet NOUTEAU-REVENU, membre de la SCP BILLON-BUSSY-RENAULD et Associés, Avocat au Barreau de VERSAILLES.

MISE A PRIX : 100.000 Euros (Cent mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente) - Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à la somme de 10.000 euros en un chèque de banque **libellé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre**.

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Fait et rédigé à VERSAILLES (78), le 24 janvier 2022. Signé : Maître Jeannet NOUTEAU-REVENU.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/00045.

- ou au cabinet de **Maître Jeannet NOUTEAU-REVENU**, Avocat au Barreau de VERSAILLES, membre de la SCP BILLON-BUSSY-RENAULD et Associés, demeurant 41 avenue de Paris, 78000 VERSAILLES - Tél : 01 39 50 02 60.

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 17 MARS 2022 de 11 heures à 13 heures et le LUNDI 21 MARS 2022 de 11 heures à 13 heures.